

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 3 (1915)

**Heft:** 29

  

**Artikel:** Notre enquête : la guerre est-elle favorable ou non au développement du féminisme ? : [1ère partie]

**Autor:** Bornand, Roger / Bovet, Pierre / Evard, Marguerite

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-250616>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les ouvrières, occupées avant la guerre dans nos diverses industries genevoises et actuellement sans travail, sont au nombre de 2000 environ.

Quelles mesures faut-il prendre pour parer aux conséquences d'une situation semblable? L'Etat et les communes ont bien ouvert des chantiers de travail, mais pour les hommes seulement, ne s'occupant ainsi que d'une partie de la population qui chôme. Rien n'a été fait ou à peu près par nos autorités en faveur des femmes, laissant à l'initiative privée le soin de remédier à leur situation. C'est la tâche à laquelle s'est vouée l'Union des femmes en organisant un ouvroir qui a rendu de très grands services à la partie féminine de la classe ouvrière. Parfaitement organisé, administré et dirigé par des femmes au désintéressement desquelles nous rendons hommage, il a réussi à secourir un très grand nombre d'ouvrières, qui, sans lui, se seraient trouvées dans une situation désespérée. Il aurait certainement rempli pleinement le but qui lui était assigné, si les autorités lui avaient accordé une aide plus efficace. Il est juste de dire que le Département de l'Instruction publique a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter la tâche des organisatrices. Mais quelques commandes plus importantes ou supplémentaires auraient grandement aidé celles qui passent le meilleur de leur temps à relever le niveau matériel et moral de leurs sœurs.

Emile NICOLET, député.

### Quelques chiffres statistiques sur le chômage à Genève.

Bijouterie, chaîne, . . . . .	100 %
Polisseuses de boîtes en or . . . . .	100 %
Monteurs de boîtes en or . . . . .	100 %
Autres branches de l'horlogerie . . . . .	50 %
Typographie, Arts graphiques . . . . .	15 %
Alimentation . . . . .	33 %
Personnel des restaurants, hôtels, cafés, etc. . . . .	25 %
Bâtiment et branches annexes . . . . .	100 %

(d'où répercussion sur l'augmentation de la main d'œuvre féminine, les femmes dont le mari ne gagne plus rien cherchant à subvenir elles-mêmes à l'entretien de la famille.)

(A suivre).

## NOTRE ENQUÊTE

Nous avons reçu un si grand nombre de réponses qu'il nous est impossible de les publier toutes aujourd'hui, et que nous en réservons une série pour notre prochain numéro. Nous saisissons cette occasion pour remercier vivement tous ceux qui ont bien voulu contribuer ainsi au succès de cette petite consultation féministe. (Réd.)

### La guerre est-elle favorable ou non au développement du féminisme ?

La guerre a rapproché les sexes dans une commune préoccupation et un même effort. Mais elle les a, en même temps, par ses exigences extrêmes, et plus encore qu'autrefois, maintenus dans des occupations spéciales. L'homme, au combat, développe ses énergies physiques, sa force morale, et, hélas! aussi sa brutalité. La femme déploie son activité maternelle et affectueuse dans les soins aux blessés et la confection de vêtements pour les troupes. C'est assez dire qu'il faudra reprendre plus fermement la lutte pour que la femme acquière la capacité et obtienne le droit de manifester nettement son opinion; la capacité et le droit de faire entendre sa voix dans tout ce qui concerne

le bien de l'humanité. Dans les circonstances présentes, elle adoucit les horreurs de la guerre, mais elle ne peut ni les empêcher, ni les condamner, au nom même de ses aspirations, et d'une manière vraiment efficace.

Roger BORNAND, pasteur.

\* \* \*

Votre question m'honore et m'embarrasse. Je suis tenté d'y répondre par un raisonnement *a priori*: Le grand mal qu'est la guerre représente un arrêt et un recul de la civilisation; la guerre ne peut donc qu'être nuisible à tous les mouvements qui se produisent dans le sens de la civilisation meilleure, — et par conséquent au féminisme.

S'il n'en est rien, il ne faudra pas attribuer à la guerre les progrès réalisés; — ce sera qu'une force bonne aura travaillé à tirer le bien du mal. C'est l'espoir et c'est la foi de tous ceux qui croient au triomphe final de l'idéal.

Pierre BOVER,

Directeur de l'Institut J.-J. Rousseau.

\* \* \*

L'atroce guerre actuelle fera-t-elle comprendre aux femmes qu'elles devraient s'unir pour affirmer leurs revendications de mères et d'épouses? J'en doute. Mais elle aura fait éclore combien de personnalités féminines, qui hier s'ignoraient, gaspillant leurs aptitudes, et se surpassent aujourd'hui, en force morale, en action, en altruisme: cela évidemment servira la cause du féminisme.

La crise économique souligne, mieux que toutes les théories psychopédagogiques, combien l'éducation des jeunes filles est peu pratique encore. Il faut absolument que les programmes officiels féminisent plus complètement la préparation de la femme de l'avenir, et qu'on renonce à l'enseignement trop livresque, pour faire de l'enseignement plus concret, plus directement utile pratiquement, — ce qui n'exclut en rien l'éducation morale et intellectuelle, du reste.

Marguerite EVARD, docteur ès lettres.

\* \* \*

A cette question: La guerre est-elle favorable ou non au développement du féminisme, je répondrai: *Oui*, parce qu'elle multiplie aux femmes les occasions de déployer leur activité et leur intelligence. *Non*, s'il s'agit de suffrage. Je ne vois pas que la part plus ou moins grande qu'ont les hommes au gouvernement de leur pays ait empêché la plus formidable guerre qu'on ait vue depuis des siècles. Si des millions d'hommes ont docilement emboîté le pas derrière un parti militaire, qu'auraient fait les femmes, si elles avaient eu voix au chapitre? Elles auraient fait de l'héroïsme en se laissant persuader, comme les hommes, qu'il s'agissait de défendre leurs foyers. Ce n'est pas du suffrage universel que viendront les grandes réformes. Les grands bouleversements les provoqueront peut-être chez les nations, comme la souffrance les peut faire naître chez les individus. C'est ce que l'avenir dira.

J. FRANÇOIS-ANNEVELLE.

Premières réformes: l'absinthe et la vodka.

\* \* \*

L'espace restreint d'une carte postale ne me permet qu'une réponse bien abrégée, c'est-à-dire bien incomplète, à votre question. Je crois, pour ma part, que la guerre est une calamité universelle, qui fait reculer la civilisation de plusieurs siècles. C'est comme une gelée d'avril qui tue toutes les jeunes pousses — celle du féminisme comme les autres. Et d'abord, qu'entendez-vous au juste par ce mot? Est-ce le développement intégral de la femme, ou bien est-ce uniquement son rôle politique? La guerre, en donnant à nombre de femmes une responsabilité plus grande, en faisant des multitudes de veuves chargées de famille, crée à beaucoup d'entre elles des devoirs sérieux, propres à donner du jugement et de la raison à nombre d'étourdies ou d'indolentes. De plus, quantité de jeunes filles seront condamnées au célibat et obligées de se créer une position. De là, nombre de vocations qui ne se seraient pas révélées dans la vie normale. D'un autre côté, pour beaucoup, le souci de la vie matérielle sera si poignant, que toute idée générale et sociale sera pour longtemps mise de côté; *Primum vivere, deinde philosophari*. Ensuite, les femmes seront en si énorme majorité, que nombre d'esprits sains redouteront de leur accorder les droits politiques. Ce serait une *féménisation* à outrance des gouvernements, qui ne serait pas sans danger. Enfin, remarquez que l'importance des femmes croît en raison inverse de leur nombre. C'est dans les colonies, ou dans ces Etats récents de l'Amérique, qu'elles ont obtenu des droits: *parce qu'elles y sont en minorité*.

Le prestige du mâle, vainqueur ou écopé, croît démesurément après une guerre; tout homme est un héros au retour de la bataille, — fût-il en temps ordinaire une canaille. Et la femme adore le héros là où elle aurait méprisé la canaille. Il serait hasardeux de prédire ce qui arrivera après ce grand bouleversement, mais, pour le moment, aucune femme ne songe plus à revendiquer quoi que ce soit. Elle attend, elle pleure, elle prie, elle bande des blessures. Cela ne veut pas dire que le féminisme soit mort, mais il subit un temps d'arrêt.

Emilie GAUTIER.

\* \* \*

Il est malaisé de répondre à cette question. Il faudrait savoir dans quel état sera l'Europe après la guerre actuelle. Si l'Allemagne venait à l'emporter, ce serait la faillite du droit dans tous les domaines, par conséquent du droit de la femme. Les revendications féminines seraient écartées pour longtemps. Si la victoire va aux Alliés, on peut espérer que la voix de la justice sera mieux écoutée. Mais j'estime qu'en tout cas la guerre contribuera d'abord à ralentir la marche progressive du féminisme, parce que la guerre est une entreprise masculiniste, qu'elle utilise exclusivement les forces viriles, et qu'elle les entoure d'une auréole glorieuse. Pendant un temps, on continuera à trouver naturel de conférer plus de droits à ceux à qui on a demandé plus de sacrifices. Puis, peu à peu, le rôle de la femme, même et surtout pendant la guerre, apparaîtra dans toute sa grandeur, et, grâce à l'horreur qu'inspirera le souvenir de ces années sanglantes et au puissant mouvement d'opinion qui se formera, la cause féminine prendra d'autant mieux le dessus, que le monde comptera sur l'influence de la femme pour empêcher à jamais le retour de pareilles catastrophes.

Al. GUILLOT, pasteur.

\* \* \*

Chez les hommes, le conflit actuel desservira plutôt le féminisme, parce que la force brutale, partout où elle sévit, ne manque jamais de reléguer la femme au second plan. Chaque période guerrière nous a nui.

Chez la femme, au contraire, les détresses de l'heure présente éveilleront une dignité nouvelle. Impossible à celle qui pleure l'aimé que les armes lui ravissent de ne pas demander le pourquoi de ces luttes. De là à vouloir dire son mot, vis-à-vis de dangers futurs, il n'y a qu'un pas à franchir, pour des cœurs inquiets.

... Mais, le silence fut toujours gardé au milieu des conflits d'autrefois... , direz-vous.

J'en conviens; hélas! nos mères ignoraient qu'elles pussent se faire entendre. Leurs voix n'avaient pas acquis droit de cité en ce monde. La femme d'aujourd'hui, grâce à son instruction, est en meilleure posture. Sa conscience sera une des richesses de l'avenir.

Et comme 1<sup>o</sup> les femmes ont été jusqu'ici les principales ennemies du féminisme, — comme 2<sup>o</sup> elles obtiendront ce qu'elles voudront quand elles sauront le vouloir et le mériter, nous augurons bien de souffrances, si profondes que tout semble à la fois devoir s'y engouffrer, même la frivolité qu'on nous reproche avec tant de raison.

Mme Adolphe HOFFMANN.

\* \* \*

La femme a beaucoup pleuré sur la Guerre, mais n'a jamais étudié le problème de la Paix. Ce problème ne se résoudra pas sans elle. Les féministes ont devant elles, de ce chef, un devoir immédiat à accomplir. La guerre n'est pas plus la faillite du féminisme, que celle du pacifisme ou du socialisme. Elle montre que le féminisme a perdu beaucoup de temps et oublié beaucoup de devoirs, et que les femmes sont insuffisamment organisées et conscientes de leurs responsabilités de citoyennes. La guerre donnera au féminisme éclairé une impulsion salutaire: le droit de contrôle des femmes sur les affaires publiques, et leur droit de vote seront le frein puissant aux ambitions politiques des hommes et aux manœuvres des diplomates. Le sentiment, la pitié, l'amour du prochain ne suffisent pas. Il faut que les femmes contribuent à organiser la société. Elles paient, comme les hommes, l'impôt du sang. Elles doivent avoir les mêmes droits. Le féminisme a actuellement un grand rôle à jouer. Les femmes le comprendront-elles enfin?

A. de MORSIER.

\* \* \*

Le féminisme a deux formes qui se touchent, sans cependant se confondre:

1<sup>o</sup> celle qui consiste à revendiquer pour la femme des droits devant la loi;

2<sup>o</sup> celle qui consiste à travailler au développement moral et intel-

lectuel de la femme et à l'affirmation de sa personnalité dans la société.

Je ne crois pas que la première forme du féminisme puisse être directement favorisée par les événements actuels, parce qu'ils ont tellement lésé le simple droit humain, qu'il faudra d'abord songer à le consolider avant de penser aux revendications purement féminines.

Quant à la seconde forme du féminisme, il en va autrement. Je crois que la guerre développe l'initiative de la femme, son esprit d'invention; qu'elle suscite des vocations, qu'elle réveille des énergies endormies, en un mot qu'elle contribue à l'affirmation de la personnalité féminine.

Donc la guerre est certainement favorable à l'un des côtés du féminisme.

L'autre côté subira-t-il de ce fait une influence indirecte? C'est possible, mais je maintiens qu'elle ne sera qu'indirecte.

H. NAVILLE.

\* \* \*

« La guerre est-elle favorable ou non au développement du féminisme? » Cette question peut être traitée à bien des points de vue: permettez-moi de ne parler que de celui que je connais le mieux, et de ne répondre qu'au point de vue du droit de vote pour les femmes. La guerre par elle-même ne fait pas faire un pas en avant à notre cause; elle la retarde plutôt, pour le moment; mais je crois qu'une fois qu'elle sera terminée, la question du droit de vote des femmes en recevra une nouvelle impulsion, si nous voulons bien y travailler. En effet, les femmes, surtout celles des pays belligérants, ont vu de près les misères déchaînées par une politique où elles ne peuvent faire entendre leur voix; elles qui souffrent pour mettre au monde des fils, et qui ont à s'en occuper exclusivement dans la période où ils ont le plus besoin de soins, ne peuvent rien dire quand une diplomatie aveugle les envoie à la mort! Il faut espérer que cette terrible leçon portera ses fruits, et que les femmes indifférentes, qui sont notre plus grand ennemi, auront les yeux dessillés et engageront fermement la lutte à nos côtés.

Si la guerre détourne, momentanément, les esprits de la lutte engagée pour le droit de vote intégral des femmes, elle contribue à assurer la réalisation de cette juste revendication.

A. PATRU, ingénieur,  
Président du Groupe suffragiste de Berne.

\* \* \*

L'avenir du féminisme après la guerre dépendra de l'attitude de la femme pendant sa durée. Si la femme épouse toutes les haines de l'homme et les attise, elle ne méritera pas un sort meilleur; si, au contraire, elle s'efforce de faire triompher contre la haine un idéal de civilisation et de justice, elle aura prouvé son droit au rôle qu'elle revendique.

Alb. PICOT, avocat,  
R. I. 4. En campagne.

\* \* \*

Je désire que la guerre soit favorable au développement d'un sain féminisme, et qu'il soit donné satisfaction aux aspirations légitimes de la femme. Mais j'ai quelque inquiétude. Je demandais à un Anglais pourquoi l'opposition au suffrage féminin était si persistante en Angleterre, et s'il y avait un motif de principe dans cette opposition. Il me répondit: « Il y a en Angleterre quatre ou cinq fois plus de femmes que d'hommes. Si l'on accorde le droit de vote au sexe féminin, qui a de son côté l'immense majorité des habitants, c'est la transformation de la vie sociale de l'Angleterre, c'est une modification si profonde dans le gouvernement, et dans la vie politique, que les résultats les plus graves peuvent se produire. Il n'est pas possible, pas admissible, que l'on remette ainsi entre les mains inexpérimentées des femmes le gouvernement d'un pays; et c'est là une réforme qui ne peut et ne doit se produire que progressivement, avec beaucoup de calme. » Il est à craindre que les hécatombes d'hommes que la guerre actuelle provoque retardent encore la solution désirée. D'autre part, la guerre me paraît avoir grandi la femme par les exemples d'abnégation et d'esprit de sacrifice dont nous sommes témoins: elle y a gagné en estime, en respect, à cause de sa collaboration admirable à toutes les œuvres de dévouement qu'elle a créées et pour lesquelles elle s'est sacrifiée.

Ed. QUARTIER-LA-TENTE, conseiller d'Etat.

\* \* \*

Si je n'ai pas jusqu'ici répondu à l'enquête du *Mouvement*, c'est

que je n'ai à fournir aucun renseignement typique, et suis loin d'être bon prophète. Mais vous me posez la question directe à laquelle je ne puis me dérober.

Depuis août 1914, ni mes collègues de l'Union des Femmes, ni moi, ne nous sommes demandé ce que devient le « féminisme ». (Pardonnez-moi de trouver déjà ce mot désuet.) — L'idée suisse et l'idée humaine occupent nos premières pensées. Je constate que l'instinct maternel s'est réveillé intensément chez la femme par un besoin irrésistible de soigner, de réchauffer, de réconforter, de protéger... Cet instinct-là, c'est celui de la vie même! Je ne cherche pas plus loin. L'avenir est à Dieu!

Julia SCHNETZLER,

Présidente de l'Union des Femmes de Lausanne.

\* \* \*

Je crois que la guerre actuelle est favorable au développement du féminisme; ce sera la seule compensation aux maux effroyables qu'elle a fait naître. Le philosophe antique prouvait le mouvement en marchant; la femme a fait de même, en montrant à ceux qui les niaient ses aptitudes au rôle de collaboratrice indispensable de l'homme. Dans aucune autre guerre, elle n'avait su déployer une pareille activité, unie à tant de dévouement et d'intelligence: elle a remplacé l'homme partout où celui-ci s'est trouvé empêché de remplir sa tâche. Les devoirs nouveaux qu'elle s'est volontairement imposés assureront, à mon avis, le triomphe de ses droits.

Henri SENSINE, professeur.

\* \* \*

J'hésite à répondre à la question posée, car je ne suis pas sûre de la comprendre: s'agit-il de la guerre en général, ou du cataclysme actuel exclusivement? Dans le premier cas, c'est une étude historique avec preuves à l'appui que nous demanderait le *Mouvement Féministe*; dans le second cas, c'est une prophétie; très franchement, ni l'une ni l'autre ne sont de ma compétence! — La guerre est, par définition, antiféministe, puisque se basant, non sur le droit, mais sur la négation même du droit, elle déchaîne la force brutale et consacre toutes les violences, y compris les plus lâchement odieuses et abjectes sur des femmes sans défense... Toute femme digne de ce nom, consciente de sa mission de femme dans le monde, ne peut donc que l'exécuter et la maudire. Si nous savons nous unir pour déclarer enfin au fléau une guerre sans merci, peut-être verrons-nous de grandes choses. Mais il faut que les femmes s'unissent, ayant en vue le bien de l'humanité tout entière, et non la seule amélioration de leur sort à elles.

E. SERMENT.

\* \* \*

Sans doute!... Des dizaines de milliers de femmes, dans des centaines d'hôpitaux, par leurs soins affectueux, font plus avancer la cause du bon féminisme, que tant de parlottes et de discussions du temps de paix!... Dans la guerre, dans cette guerre, en tout cas, il y a quelqu'un qui a tort, qui doit être châtié. Le féminisme peut conquérir des sympathies en ne souhaitant pas la paix à tout prix, comme je l'entendais faire, l'autre jour, par trois dames qui prenaient le thé, mais une paix dans la dignité, dans la justice, dans le rétablissement de tous les droits outragés, une paix consacrant le châtiement du coupable. Ce féminisme viril et vrai, s'il se manifeste avec force, aura bien mérité de la paix de demain, qui consacrerà ses droits politiques.

Benjamin VALLOTTON.

(A suivre.)

### Quelques mots sur le Féminisme belge

Il y a près d'un quart de siècle que le mouvement féministe prit naissance dans notre pays. Déjà bien des femmes sentaient leur infériorité vis-à-vis des questions économiques et sociales, beaucoup de pauvres ouvrières se rendaient compte de la différence des salaires, de la difficulté avec ce mince salaire d'épargner pour les mauvais jours, le mari presque toujours dépensait au cabaret l'argent qu'il aurait dû donner au ménage, dont la femme avait toute la charge: dès lors comment faire des économies? Situation lamentable entre toutes... Comment arriver à la modifier, comment obtenir des droits?

Il a fallu supplier le législateur, l'ennuyer même... Nous

avons obtenu des résultats, mais les réformes se font lentement; la civilisation, ne le voyons-nous pas aujourd'hui plus que jamais, est comme la goutte d'eau qui ne parvient à creuser le roc qu'après des siècles. Combien de marches en arrière..., la guerre, l'horrible guerre actuelle en est une formidable, hélas...

Les premières années se sont passées en démarches, en conférences, nous étions la risée du législateur, de nos amis même. Les critiques furent acerbes. Il a fallu du courage, mais une fois cette période passée, nous pûmes travailler en paix avec l'aide de M<sup>lle</sup> Popelin, docteur en droit qui, malheureusement, ne put obtenir l'autorisation d'entrer au barreau, malgré de vibrants plaidoyers en sa faveur. Nous eûmes l'idée de réunir quelques femmes dévouées et quelques hommes conscients des améliorations à procurer aux femmes.

La collaboration de l'économiste Hector Denis nous fut précieuse, ainsi que celle du député socialiste Emile Vandervelde, du féministe Louis Frank, le défenseur de M<sup>lle</sup> Popelin, de mon frère le sénateur La Fontaine, de quelques membres du parti libéral, et d'un ministre catholique, Jules Lejeune si connu comme apôtre du droit et de la justice. Et ainsi nous pûmes fonder la *Ligue belge du droit des femmes*.

Notre programme n'était guère révolutionnaire, nous ne voulions nous occuper que de questions de droit, sachant que les modifications apportées aux lois pouvaient seules faire avancer nos justes revendications; aussi le suffrage fut-il le dernier point de notre programme. Pourtant, beaucoup de femmes eurent peur de s'enrôler sous notre bannière; il faut avouer que ce fut presque toujours la faute des hommes. En effet, les maris disaient: « Nous voulons des femmes pour nous distraire et non pas des juristes. » La Ligue ne put obtenir que quelques centaines de membres, malgré une vaste propagande par la parole et par la plume.

Il y a donc près de 25 ans que nous ne cessons de poursuivre notre idéal féministe: faire de la femme un être conscient, un être qui désire des droits.

Le premier résultat obtenu fut, en décembre 1889, une loi sur le travail des femmes, des adolescents, et des enfants dans les établissements industriels. En voici les principaux articles:

Art. 3. — Le roi peut interdire l'emploi de filles ou de femmes âgées de plus de 16 ans et de moins de 21 ans à des travaux excédant leurs forces, ou qu'il y aurait danger à leur laisser effectuer. Il peut interdire, ou n'autoriser que pour un certain nombre de jours, ou sous certaines conditions, l'emploi à des travaux reconnus insalubres de filles ou de femmes âgées de plus de 16 ou de moins de 21 ans.

Art. 4. — Dans le délai de trois ans à partir de la publication de la présente loi, le roi règlera la durée du travail journalier, ainsi que la durée et les conditions de repos, en ce qui concerne les filles ou femmes âgées de plus de 16 ou de moins de 21 ans. Les filles et femmes âgées de plus de 16 ans et de moins de 21 ans, ne pourront être employées au travail plus de 12 heures par jour, divisées par des repos dont la durée totale ne sera pas inférieure à 1 h. 1/2.

Art. 5. — Les femmes ne peuvent être employées au travail pendant les quatre semaines qui suivent leur accouchement.

Art. 6. — Les filles ou femmes de plus de 16 et de moins de 21 ans ne peuvent être employées au travail après 9 heures du soir et avant 5 heures du matin.

Art. 9. — A partir de janvier 1892, les filles et femmes âgées de moins de 21 ans ne pourront être employées dans les travaux souterrains des mines, minières et carrières. (En 1911, l'interdiction fut complète.)

Le 31 mars 1898, nous obtenions une loi sur l'union professionnelle.

Art. 2. — L'Union professionnelle est une association formée ex-